



## ÉDITORIAL

Les jours se suivent et se ressemblent de plus en plus. Toujours plus de mépris du gouvernement envers les justes revendications des classes populaires. Toujours plus de répression (même l'ONU s'en émeut et appelle le gouvernement à moins de violences policières...) envers les participants de manifestations. Toujours plus de reculs sociaux annoncés sans vergogne.



Encore plus de répression envers les délégués syndicaux dans les entreprises. Encore plus de casse du service public (en particulier avec la refonte du statut de la fonction publique et le maintien de la suppression de 120 000 postes annoncée). Le « grand débat » (grande fierté de MACRON) est orienté et bouclé d'avance. En bref, le gouvernement « LaREM » accélère le démantèlement de tous nos acquis sociaux et solidaires.

Car il s'agit bien de cela. Supprimer toute solidarité entre les citoyens (actifs, retraités, sans emploi, étudiants, etc.) en transformant les cotisations sociales de tous pour tous par un système individualisé et individualiste. La Sécu devient un impôt, la pension de retraite capitalisée et non plus par répartition, le concept ultralibéral prône, et même impose l'individualisme à toute force.

De notre côté, malgré toutes ces attaques, la réponse n'est pas à la hauteur des enjeux... Le 19 mars, il faut le reconnaître, la météo ne nous était pas favorable, mais est-ce une raison pour baisser les bras ? Nous aurons, nous retraités, une nouvelle occasion de clamer notre colère le 11 avril, lors d'une journée d'action nationale, à l'appel de l'intersyndicale des 9. Nous espérons nous retrouver nombreux ce jour, pour montrer encore une fois au gouvernement que nous ne lâcherons rien !

Nous voulons un pouvoir d'achat nous permettant de vivre dignement, des services publics, particulièrement santé et transports, à la hauteur de nos besoins, un environnement propice à nos loisirs... Bref, nous exigeons le juste retour des richesses que nous avons créées pendant notre parcours professionnel.

En attendant de se retrouver le 11 avril, prenez bien soin de vous.

*Pierre Lecourt*





# Les sections de retraités en AG \*

\* compte rendu de l'AG de la FAPT dans le prochain numéro

## AG des retraités CGT Métaux Tarbes et banlieue.

Cette année, c'est le 13 février que nous avons réuni nos adhérents. Et de toute évidence l'effectif de cette assemblée diminue encore.

Dans son rapport introductif, Dany ALLAIRE a abordé et présenté le document préparatoire au 12<sup>e</sup> congrès de l'UFR de la métallurgie CGT qui doit se dérouler du 1er au 5 avril 2019.

En préambule, il est dit : « *les avis et propositions seront au cœur de la préparation du congrès* ». Un des thèmes débattu : Le système capitaliste et le libéralisme économique sont à l'origine d'une situation mondiale marquée par le creusement des inégalités et la multiplication des crises (bancaires, sociales, environnementales, démocratiques...).

Ensuite, il a évoqué la situation nationale en rappelant que la fin de l'année 2018 a été marquée par l'appel des citoyens à prendre leur destin en main. Le mouvement des gilets jaunes a mis au devant de la scène une France qui souffre d'ordinaire en silence.

Agnès LARRIBAU, représentant l'UD CGT 65, a tenté de nous reconforter : « les actifs sont aussi à vos côtés, pour combattre ensemble. Nous avons les mêmes préoccupations. »

Pour Pierre Lecourt secrétaire de l'USR : les retraités payent pour les patrons, c'est une honte ! Faut se serrer les coudes. Trop encore sont silencieux. Pourquoi, sur 16 000 retraités dans le département, 1 050 seulement sont comptabilisés à l'USR CGT65 ? Pas de nouvelle adhésion, pas de volontaire pour la Commission Exécutive.

Pour conclure : le malaise n'est pas que chez les métaux, il est dans tous nos rangs syndicaux. Il faut battre le fer tant qu'il est chaud, il faut continuer la lutte et persuader les retraités qu'ils doivent se mobiliser. Parlons avec eux, allons les chercher (même dans les coins les plus perdus de nos montagnes) et tous, dans l'action, nous vaincrons !



## AG Cheminots retraités : 14 février 2019

Devant une centaine de cheminots retraités, Bernard Clos-Versaille, dans son introduction, est revenu sur l'actualité sociale et les luttes tant au niveau national que départemental, sans oublier les revendications spécifiques des retraités cheminots qui subissent comme tous les salariés et les retraités les orientations du gouvernement.

Tous ces sujets ont alimenté les débats qui sont revenus, également, sur le mouvement des gilets jaunes. A midi, c'est autour de l'apéro et aux sons des chants pyrénéens que se sont retrouvés les participants, avant de passer à table. Merci à tous les camarades qui se sont impliqués dans l'organisation et le service.





## AG retraités civils défense 65



Vendredi 15 mars s'est tenue l'AG des retraités des personnels civils de la Défense, qui, rappelons-le est composée des anciens arsenalistes Giat Industries et ex salariés Nexter, également.

Après un bilan des actions menées en 2018 qui a vu la mise en place de nombreuses réformes par le gouvernement MACRON qui ont impacté le pouvoir d'achat des français et

plus particulièrement celui des retraités, un débat riche et animé a porté sur l'actualité (Gilets Jaunes, réforme des retraites, projet de loi dit de transformation de la Fonction Publique) de ce début d'année.

Localement nous ne sommes pas non plus épargnés : suppressions de postes dans l'enseignement, menace sur la réouverture de l'usine Toupnot de Lourdes, fermeture du bureau de poste de Marcadiou, luttes à l'ADAPEI, dans l'énergie, les Finances Publiques...

Nous avons terminé en affirmant unanimement que les retraités que nous sommes ont bien toute leur place dans les nombreuses luttes et actions qui ne manqueront pas en cette année 2019.

**Un nouveau secrétariat de la Commission Exécutive à été élu :**

*Secrétaire général :* Serge CAUSSADE

*Secrétaire adjoint :* Gilles MUR

*Secrétaire à l'orga :* Patrick DUCOS

*Trésorier :* Pierre ABADIE

*Trésorière adjointe :* Annie IEHL

## FETE DES RETRAITES CGT 2019

**Jeudi 13 juin 2019 à partir de 9h00**

**salle des fêtes de Bazet**

**débats – repas - animation**

Inscription pour le repas avec son règlement (15€)

à renvoyer avant le 3 juin 2019 (date limite d'inscription) à :

**USR CGT 65**

Bourse du Travail - Place des droits de l'Homme

65000 TARBES



## Il y a urgence à se réappropriier notre Sécurité Sociale !

### Sommes-nous bien conscients de ce que nous sommes en train de perdre avec les attaques répétées contre la Sécurité Sociale ?

Ce formidable projet de société qui, selon Ambroise Croizat, (le ministre des travailleurs) devait « mettre fin à l'obsession de la misère », est aujourd'hui en passe de s'effondrer sous les coups de boutoirs macronistes contre ce qui fait son fondement : la cotisation sociale issue du travail salarié.

Certes, de façon continue, et dès 1946, divers plans de casse n'ont cessé de mettre à mal une institution devenue la pierre angulaire de notre identité sociale. Identité qui par ailleurs, fait l'envie des travailleurs du monde entier.

Aux oppositions de la droite, du patronat, des médecins libéraux, des assurances que le rapport de force du monde du travail à différentes époques a su mettre en échec, se sont ajoutées une avalanche de « pseudo-réformes », passant par les ordonnances de 1967 qui ont basculé sa gestion dans les mains du patronat, auxquels s'ajoutent les plans de différents gouvernements comme ceux de Raymond Barre (Indépendant/UDF), de Laurent Fabius (PS), puis l'impôt de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) de Michel Rocard (PS), complétés par la suite par des mesures antisociales :

Georgina Dufoix (PS) qui impose des déremboursements successifs, les lois de Simone Veil et d'Edouard Balladur (RPR) allongeant la durée de cotisation, les plans d'Alain Juppé (RPR) puis Jacques Chirac (RPR), Jean-Pierre Raffarin (RPR) attentant aux retraites, les lois de Lionel Jospin (PS) de 2001 imposant les normes européennes aux mutuelles, et n'oublions pas l'ordonnance de Philippe Douste Blazy (UMP) de 2004 qui vide les conseils d'administration de leurs pouvoirs, l'instauration de la tarification à l'acte, les lois de Roselyne Bachelot (UMP) confiant le pilotage de la protection sociale aux « préfets sanitaires » des agences régionales de santé.

En imposant l'obligation de la mutualité d'entreprise, l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2013 entre le patronat et les syndicats CFTD, CFTC et CFE/CGC accélère la privatisation de l'une des plus grandes conquêtes sociale du monde du travail. (La CGT et FO avaient refusé de signer un tel texte).



## Appel à cotisation

**« L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire  
à la connaissance du présent :  
elle compromet dans le présent, l'action même »**

**Pour ne pas en arriver là, SOUTENEZ-NOUS !**

Cotisation annuelle : 20€/an donnant droit à des infos et à la réception de la revue trimestrielle « REPERES ».

La carte d'adhérent sert de justificatif de votre adhésion et un reçu annuel vous sera délivré pour bénéficier du crédit d'impôt.

Pour adhérer, retournez sur papier libre en notant votre nom, prénom et adresse postale complète à : IDHS CGT - Bourse du Travail - place des Droits de l'Homme - 65000 Tarbes

Si la destruction affichée de la cotisation sociale n'est pas récente, elle est aujourd'hui frontale.

Le rêve du patronat est devenu une arme du gouvernement. Il importe de rappeler la quadruple peine qu'elle impose aux bénéficiaires. Elle est tout d'abord une amputation directe du salaire dont la cotisation est partie intégrante, puisqu'il s'agit d'un salaire socialisé, fondé sur les richesses créées par le travail dans l'entreprise. C'est la seule création de richesses qui va directement du cotisant vers le bien être des gens, sans passer par la poche des actionnaires et autres prédateurs. Si le salaire net c'est pour le quotidien du mois, le salaire brut c'est pour la vie. La deuxième peine réside dans la destination même de cette « économie » patronale. Elle n'ira ni vers l'emploi, ni vers l'investissement, mais servira à augmenter les marges patronales et à nourrir les actionnaires. A cette atteinte aux salaires s'ajoute la troisième peine : la hausse de la CSG qui alourdit la feuille d'impôt, fiscalise

et étatisé un peu plus encore la Sécurité sociale.

Depuis 1995, la part de la fiscalisation dans le financement de la « Sécu » est passée de 4,9 % à 28 %, tandis que celle de la cotisation sociale tombe de 86,8 % à 67,3 %. Imagine-t-on ce que pourrait devenir une Sécurité sociale abandonnée aux mains de l'Etat ? Une seule ordonnance, à l'image de ce qu'a vécue l'Espagne, pourrait engendrer coupes drastiques ou, pire, privatisation immédiate. La quatrième peine est encore plus lourde. Par la fin du principe de solidarité, la mort de la cotisation sociale n'est rien d'autre que celle de la « Sécu ». Une coquille vidée, livrée au privé, aux « assurances de santé » inégalitaires et coûteuses. La fin du droit de vivre dignement des richesses créées par les salariés. Alors, oui, il y a urgence !!!

*Jean-Luc AMBROSINI  
Président de l'IDHS CGT  
des Hautes-Pyrénées*